

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM CONNERRE, 3 RUE MICHEL BEAUFILS 72160 CONNERRE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Perpoil Stéphane, représentant de la société 3PG PATRIMOINE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 33 RUE DU PAVOIS 72150 LE GRAND LUCE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr Perpoil Stéphane	750	750 €
Mme Gallot Cécile	250	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Florent Marcigny
Gestionnaire de clientèle professionnelle

JST14

"lu et Approuvé"

Caisse de Crédit Mutuel
DE CONNERRE
3, Rue Michel Beaufils - 72160 CONNERRE
☎ 0 820 077 450 (Service 0,12 €/min + prix appel)
Fax 02 43 82 84 59 - Le Mans 360 296 681